

La plume de Mérindol-les-Oliviers! N° 11 Juillet 2024

L'EDITO DU MAIRE

Au moment de lire ces lignes, vous connaîtrez l'issue du scrutin pour votre Assemblée nationale. Et ce, après une période plus que chahutée. Espérons que tout le monde retrouve ses esprits après les vacances. Ce pays mérite trop que l'on s'en occupe.

A force de faire campagne, de faire et de refaire, on oublie presque l'essentiel : santé, budget, climat, travail. Des promesses, on en a reçu des pelles. Ce qu'il nous faut, ce sont des décisions claires et leurs mises en pratique efficaces. Ce que nous attendons le plus, c'est la mise en œuvre de toutes les mesures de simplification et d'assouplissement de contraintes, promises au secteur agricole, tant au niveau européen qu'au niveau national. Cela ne règlera pas le problème du prix du bio, ni la rémunération équitable de la profession d'agriculteur, mais il faut commercer quelque part.

Au niveau de la commune, nous faisons tout ce qu'il faut pour bien tenir la barre. Plus loin dans cette Plume vous lirez quelques infos sous le chapitre civilités/incivilités, qui nécessitent votre attention et surtout votre coopération pour maintenir une ambiance de vie agréable dans notre commune.

Dans ce contexte de cadre de vie, je me félicite des initiatives festives auxquelles vous avez pu assister récemment : l'aïoli, la fête de l'olivier, la fête des voisins. Tous mes remerciements chaleureux à l'équipe des organisateurs dynamiques et infatigables. Cela nous met déjà en appétit pour la fête votive...

Entretemps, nos projets pour la commune avancent, plus lentement que nous aurions voulu, mais ils avancent quand-même. Nous travaillons sur un grand projet de rénovation des bâtiments communaux qui s'inscrit dans le projet national de la transition énergétique. La mise en valeur explicative du sentier du vieux village ainsi que la modernisation du site internet sont aussi en préparation.

Après plusieurs décennies passées au service de notre commune, mais surtout à celui de nos jeunes écoliers, voilà que notre cantinière Josiane nous quitte pour retrouver sa région natale. Avec tout mon conseil municipal, je voudrais saluer son dévouement sans faille. En effet, ses petits plats cuisinés et sa bienveillance ont été un cadeau précieux pour nos petits durant toutes ces années. L'ensemble de l'équipe communale te remercie chaleureusement pour tout cet investissement et te souhaitons une vie paisible entourée de tes proches. Merci, Josiane.

Il ne me reste plus qu'à souhaiter à vous autres des vacances reposantes et une bonne rentrée à vous et à vos proches.

Augustin Clement

CONSEIL MUNICIPAL

Quelques décisions du conseil municipal

Lors d'une discussion au sein du conseil lors de sa réunion du 9 novembre 2023, il avait été convenu que la commune ne pouvait plus rester passive face au fléau des dépôts sauvages de déchets sur les points de collecte. Pour donner suite à cette décision et un nouveau cas de dépôt sauvage récurent, la personne responsable a pu être identifiée; une lettre recommandée a été envoyée pour que cette pratique cesse. A l'avenir, la commune portera plainte auprès de la gendarmerie.

Le 23 janvier 2024 le conseil a fixé les nouveaux tarifs pour la location du tennis. 50 EUR/semaine pour un individuel, et 180 EUR pour une carte annuelle famille (ascendants et descendants).

Le 22 février 2024 le conseil a décidé de laisser inchangés les taux de la taxe foncière. La base a pourtant été revalorisée par l'Etat de 3,9 % pour 2024 ce qui a entrainé des augmentations sans que la commune puisse s'y opposer.

Le conseil municipal a également parlé de ses orientations budgétaires pour 2024. Le dossier le plus important concerne la rénovation thermique des bâtiments communaux. En deuxième lieu il y a le dossier de la modernisation de l'éclairage public, et l'installation de nouveaux matériels pour l'illumination de l'église. Le conseil a approuvé aussi un projet de rénovation du sentier du vieux village, et une série d'autres postes plus petits.

En conseil du 19 mars 2024 les comptes administratifs et de gestion ont été approuvés à l'unanimité.

Le 11 avril 2024 le conseil a fait le point sur plusieurs sujets : la modernisation du site internet avec démonstration d'une version provisoire, et les discussions au sein du Parc naturel régional sur son financement.

Un point sur l'état d'avancement de la fibre a également été dressé.

À la suite du départ imminent de Josiane Baud, notre cantinière de l'école, le conseil municipal a dû créer un poste d'agent de restauration et d'entretien à temps non complet en CDD.

Le remplacement du cadran de l'horloge de l'église qui était en dysfonctionnement depuis le passage à l'heure d'été a été chiffré à 2077 EUR TTC, accepté à l'unanimité.

En séance du 30 mai 2024 le conseil municipal a nommé Mme Clothilde Jacquin au poste d'agent de restauration et d'entretien en CDD.

Dans le dossier de la rénovation thermique des bâtiments communaux le conseil a adjugé la mission de maître d'œuvre à un groupe d'entreprises cotraitantes, chacune selon sa spécialité, sous la coordination du bureau d'architectes Arch'éco à Buis les Baronnies pour un montant de 28.000 HT + 4.000 EUR HT de missions complémentaires optionnelles.

Rénovation thermique des bâtiments communaux

Avec le choix du maître d'œuvre, le bureau d'architectes Arch'éco, ce dossier peut maintenant avancer. La première phase consiste dans un diagnostic et un avant-projet sommaire. Le maître d'œuvre se fait épauler par des spécialistes en diverses matières, p. ex. les prestations thermiques d'un bâtiment, la ventilation, le calcul structure, le calcul financier. Nous vous tiendrons au courant de l'avancement de ce projet.

Eclairage public

La commune a transféré la compétence « éclairage public » au SDED. Dans ce cadre une phase d'inventaire est terminée, et le SDED missionne actuellement une entreprise pour proposer un projet, avec son coût.

Civilités et incivilités

Petit rappel pour l'été 2024, et même dans une saison anormalement pluvieuse : <u>le</u> <u>débroussaillement</u> qui avait le 15 mai comme date limite ; nous ne savons pas ce que juillet et août nous amèneront comme temps.

Les déchets ensuite. Nous constatons toujours des <u>dépôts sauvages de déchets</u> sur les endroits de collecte : des déchets qui ne se trouvent pas leurs places dans les bacs ou qui relèvent de la catégorie des encombrants. Cela ne témoigne vraiment d'un manque de respect pour la propreté ou pour les consignes en matière de collecte des déchets. Cette pratique donne une image très négative de la commune. Nous parlons ici également de pratiques qui sont pénalement punissables. Il n'est pas normal que le cantonnier doive dépenser une bonne partie de son temps de travail à l'enlèvement et le transport vers la déchetterie de ces déchets. Assez de raisons donc pour un appel aux habitants à davantage de discipline, et d'attention si des individus extérieurs à la commune s'adonnent à ces pratiques.

Il y a aussi le sujet des <u>chiens errants</u>. Trop souvent nous recevons des plaintes d'habitants qui se promènent, sur des rencontres avec des chiens errants qui ne sont pas nécessairement de bonne intention. Rappelons les bonnes pratiques : sur la voie publique vous tenez votre chien à la laisse ; chez vous, vous pouvez laisser le chien en liberté à la condition que vous ayez un terrain clos ; chez vous, si votre terrain n'est pas clôturé vous prenez les dispositions nécessaires pour que le chien ne puisse pas faire des excursions sur la voie publique tout seul. Nous vous remercions de votre coopération.

Sentier du vieux village

Il existe depuis bientôt 25 ans un sentier balisé (« sentier thématique ») qui suit le chemin Vieux de Valence et le chemin du Vieux Village, partant du col de Propiac. Les panneaux, selon le style de l'ONF, en bois, n'ont pas fort bien résisté au temps et aux intempéries. L'idée est de remplacer les panneaux par des neufs, et d'enrichir les informations sur les panneaux. Nous avons pour ce projet des contacts au Parc et au Département. Un document de présentation leur a été envoyé. Nous attendons leur réaction.

Parc naturel régional des Baronnies Provençales

Depuis presqu'un an, une discussion est en cours au Parc sous le titre de « modification des statuts » qui est en réalité une discussion sur le financement du Parc, et pour partie aussi une discussion sur la gouvernance. Le financement est régi par les statuts de 2015 qui disposent que 40% sont contribués par la Région AURA, 30% par la Région PACA, 20% par le département de la Drôme, et 10% par le département des Hautes-Alpes. Les communes-membres dites « classées » contribuent en fonction de leur nombre d'habitants. Depuis 2015 les communes contribuaient 0,5 EUR/hab/an.

Alors que le Parc a depuis 2015 vu une augmentation de ses charges (l'inflation en général, le préfinancement de ses projets, le point d'indice des fonctionnaires), il se fait que les Régions et les Départements sont très réticents pour augmenter leur contribution. Au printemps 2024 le Parc a demandé aux communes d'augmenter leur contribution jusqu'au maximum statutaire, à savoir 1 EUR/hab/an, ce que les communes ont voté. La Région AURA a exigé que la contribution

des communes soit augmentée jusque 20 % (16 % actuellement) et que les procédures de prises de décision soient revues. A part du côté des Hautes-Alpes, la position claire et définitive des Régions et des Départements n'est pas fixée à ce jour. Dans cette discussion Didier-Claude Blanc, vice-président du Parc en charge des finances, a démissionné de cette fonction. La modification des statuts est reportée de réunion en réunion.

La Fibre

Axione qui est en charge du chantier de la pose du réseau de la fibre nous annonce que des contrats d'abonnement sur la fibre avec des opérateurs seront possibles à partir de cet automne, moyennant raccordement entre la rue et le bâtiment de l'abonné.

Carrefour Gloriette

Vu la situation peu satisfaisante au niveau de la sécurité routière, une demande a été faite auprès de la DDE de Nyons. Comme il semble trop coûteux de refaire le carrefour selon une organisation nouvelle, la proposition nous a été faite de prévoir des panneaux « Stop » sur l'axe Propiac >< Puyméras, et de maintenir le panneau « Stop » sur le chemin communal du Vieux Village. Cela protégerait davantage la circulation venant du chemin communal.

Le conseil municipal sera invité à se prononcer sur telle proposition.

Moustique tigre

Comme le moustique tigre, transmetteur de maladies dangereuses, se répand de plus en plus, il est demandé à la population de rester attentive à éviter des récipients d'eau ou d'objets qui peuvent contenir de l'eau stagnante, parce que cela constitue un lieu idéal pour la multiplication du moustique.

Frelon asiatique

Même si le temps pluvieux que nous avons connu jusqu'à présent est peu propice à la création de nids du frelon asiatique, vous êtes invités à garder l'œil ouvert, que ce soit sur votre terrain privé, ou ailleurs sur du terrain privé ou publique. Sur votre terrain privé vous détruisez ou faites détruire le nid, ailleurs vous faites une déclaration en mairie. Nous vous remercions de votre attention à ce problème.

ECOLE MATERNELLE "LES CIGALES"



DIRECTION ET ENSEIGNEMENT : Anne-Laure VARJABEDIAN LE PERSONNEL :

Cendrine TRACOL : ATSEM
Josiane BAUD : Cantinière jusqu'en
août 2024 puis Clotilde JACQUIN

LES EFFECTIFS 2024- 2025 : 20 enfants

Petites sections (PS): 12 Moyenne section (MS): 8 LES HORAIRES:

Garderie : 8h-8h40 Ouverture de l'école : 8h40

Classe: 8h50-11h50 Cantine: 11h50-13h10 Ouverture de l'école:

13h10

Classe: 13h20-16h20 Garderie: 16h20-18h00



Vie de l'école

Rentrée Scolaire R.P.I 2024-2025 : (Regroupement Pédagogique Intercommunal) :

Répartition:

MERINDOL LES OLIVIERS: PS + MS

PUYMERAS: GS+CP

FAUCON: C.E.1 + C.E.2 + C.M.1 + C.M.2



Dates de rentrée scolaire Mérindol les oliviers : Lundi 02 septembre accueil des élèves de PS Mardi 03 septembre accueil des élèves de MS Jeudi 05 septembre accueil classe entière

Evènements:

SORTIE CINEMA: « L'incroyable Noël de Shaun le mouton », cette séance de cinéma fut la première pour la plupart des enfants; attentionnés et émerveillés, à refaire....





FAMEUX CARNAVAL:

Comme toujours les enfants sont tous excités à l'idée de passer une journée récréative, amusante et divertissante. Chaque enfant arrive avec le déguisement de son choix, fier de le faire découvrir à l'ensemble de ses camarades.



GRANDE LESSIVE: 2 edition à Puyméras sur le thème « faire des bulles » avec des ateliers de production (dessins, peintures, photos, collages...). La Grande Lessive a pour objectif de stimuler l'imagination des enfants, de laisser exprimer leur créativité et de partager.



Cette journée s'est articulée autour d'une visite guidée afin de découvrir la faune et la flore sauvages de la ferme, ensuite nous avons visité la nurserie des diverses espèces et avons découvert le cycle de reproduction chez les reptiles puis nous avons pu assister au repas de tout ce « petit » monde.





PROJET EMALA thème de « l'eau » et « 1 ers secours » :

2 Interventions de l'enseignant Fabien d'EMALA (Equipe Mobile Académique Liaison Animation) ont eu lieu, l'une à Aubres et la suivante à Mérindol.

<u>La première</u> l'eau « flotte ou coule » avec des ateliers, des expériences et des jeux.





La seconde sur les 1^{ers} secours avec un accompagnement sur l'apprentissage de façon très ludique à la portée des enfants.

LE COMITÉ DES FÊTES

Paëlla du 8 mai 2024



Après la commémoration du 8 mai 1945, la municipalité a offert l'apéritif aux présents.

Puis le comité des fêtes avait organisé sa traditionnelle paëlla préparée par Paulette et ses deux commis Charley et Arnaud pour une centaine de convives.

Dans l'après-midi, un concours de pétanque amical en toute simplicité a été proposé. Ce sont dix-huit équipes qui se sont affrontés pour gagner les lots offerts par les caves coopératives de la Romaine (VAISON) et de la Contadine (PUYMERAS).

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine même date même lieu.

L'équipe du comité...

Fête de l'olivier

Le dimanche 26 mai dernier, le comité des fêtes a organisé la 2^{ème} édition de la fête de l'olivier. Une belle journée qui a permis de mettre à l'honneur l'olivier, ses fruits et bien évidemment les produits transformés tels que l'huile, les pâtes d'olives, tapenade, ...

Le début de journée a été orchestré par la confrérie de l'olivier qui avait convié la confrérie du Tilleul. Bénédiction, ouverture du marché, démonstration de la taille des oliviers, ...







jusqu'à la traditionnelle alicoque durant laquelle les convives ont pu déguster à l'aveugle les huiles de huit producteurs locaux et trouver leur préféré.

A midi, les présents ont pu passer à table devant une belle assiette d'aïoli (à l'huile d'olive bien sûr), se sont près de 180 repas qui ont pu être servi par notre jeune cheffe.



Tout au long de la journée, le marché producteur a rassemblé les producteurs locaux d'olives bien évidemment mais aussi de tous les bons produits de notre territoire.

Nous avons également pensé à nos petites têtes blondes qui ont pu profiter des jeux en bois des ateliers « arts plastiques » mis gracieusement à leur disposition toute la journée ainsi que les promenades à poneys.

Une belle journée de partage autour des producteurs, agriculteurs de notre village et les alentours. Une mise en valeur des produits du terroir puisque nous avions fait le choix de solliciter les commerçants et artisans producteurs ou ayant un point de vente à 15 km autour du village.

Fête des voisins

Le vendredi 7 juin, le comité des fêtes a convié les mérindolais et mérindolaises le temps d'une soirée pour la fête des voisins.

Après un apéritif dégusté en extérieur, les quarante personnes présente ont pu s'installer dans la salle des fêtes afin de déguster les spécialités culinaires salé ou sucré qu'ils avaient préparés pour l'occasion. Encore une belle soirée



de convivialité et de partage intergénérationnelle en toute simplicité.

Fête votive sur 2 jours !!!!

Cette année le comité des fêtes, avec le soutien de la municipalité, innove une fête votive sur deux jours afin de proposer des soirées totalement différentes, alors n'hésitez plus !!! Samedi, dimanche ou les deux jours, il y en aura pour tous les goûts ...

<u>Samedi 10 aout 2024</u>, Paulette et ses commis se remettent derrière les fourneaux afin de préparer la soupe au pistou. La soirée sera animée par l'orchestre de Patrick COIGNET « CoolStrom ».

Menu complet pour 26€ / adulte, 12€ pour les enfants

- Soupe au pistou
- Gigot d'agneau et tomate à la provençale
- Fromage / salade
- Dessert et café
- Vin à discrétion

Vous pouvez vous inscrire au 07.55.61.91.43.

Dimanche 11 aout 2024, venez découvrir les food truck salés et sucrés qui s'installent sur la place afin de vous permettre de vous restaurer tout en participant à la soirée animée par les DJ Engue et Geoff de FAUCON.



LE MOT DES POMPIERS





Lorsque vous êtes témoin d'un sinistre ou d'un accident, faites le 18 ou le 112 avant d'appeler les pompiers du secteur, cela permettra un gain de temps. Soyez également prudent quand vous intervenez vous-même; le feu peut aller très vite et un largage de Canadair est très dangereux.

Enfin, il est bon de rappeler que <u>les pompiers de Mollans</u> recrutent toujours.

Vous pouvez contacter:

- -le chef de centre, l'adjudant-chef Pizzorno au 06 03 18 52 64
- -son adjoint, l'adjudant-chef Brouillet au 06 65 67 15 13
- ou tout autre pompier de votre connaissance.

INFORMATIONS MUNICIPALES



Heures d'ouverture de la mairie :

Le lundi et le jeudi de 8 h 30 à 12 h 30. Permanences du maire : le jeudi de 15 h à 17 h, et sur rendez-vous le jeudi de 17 h à 19 h. Numéros de téléphone du secrétariat de la mairie : 04 75 28 73 91.

Mail mairie : <u>accueil@merindol-les-oliviers.fr</u>.

Numéro de téléphone du maire : 07 50 95 17 83.

Le secrétariat sera fermé pour congés du lundi 05 août 2024 au 25 août 2024 inclus. La permanence de M. le Maire est maintenue le jeudi à 15h00.



Bel été à toutes et tous!